



## Communiqué officiel

### 7 novembre 2020

Suite aux décisions du Conseil d'état genevois du 29 octobre 2020<sup>1</sup>, la Commune de Vernier autorise à nouveau les activités sportives pour les enfants de moins de 12 ans.

Dès lors, les entraînements des équipes **U9, U11 et U13** reprendront **dès le lundi 9 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Pas plus de 15 participant-es : pour certaines équipes, un tournus devra possiblement être mis en place. Merci d'avertir les entraîneurs si un enfant ne peut pas participer.
- Seuls les enfants et les entraîneurs pénètrent dans les bâtiments.
- Les parents portent le masque aux abords des bâtiments et ne se regroupent pas à plus de cinq.
- Les enfants se désinfectent régulièrement les mains, avant, pendant et après l'entraînement.

Pour les joueurs et joueuses plus âgé-es (**U15, U17 et U20**), le comité de l'ES Vernier recherche actuellement d'autres salles permettant de proposer des entraînements en petits groupes. Dans l'attente, les entraîneurs continuent de proposer des programmes de condition physique, à effectuer individuellement.

En cas de question ou remarque, n'hésitez pas à contacter Bruno Delaborde, président du club, à l'adresse [president@esvernier-basket.ch](mailto:president@esvernier-basket.ch).

Salutations sportives

Le comité de l'ES Vernier Basket

---

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/document/point-presse-du-conseil-etat-du-29-octobre-2020#extrait-22557>